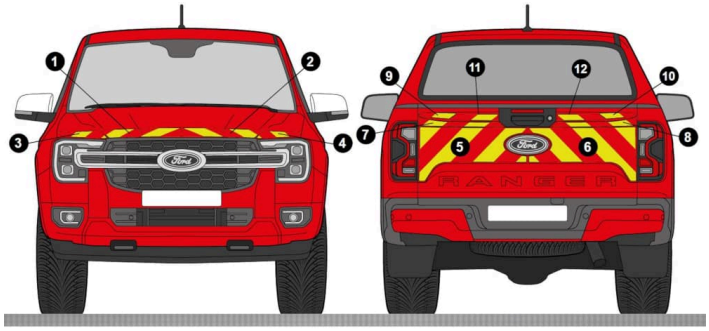

# KIT JAUNE-ROUGE PARTIEL - FORD RANGER XLT (2024)

- Film Microprismatique Avery Dennison
- Film avec chevrons alternés Jaune et Rouge
- Nouvelle technologie omnidirectionnelle
- Luminosité forte et uniforme la nuit
- Visibilité la nuit à + de 500 m
- Couche métallique solide plus rédistante
- Une apparence très visible et distinctive le jour
- Une présence brillante et lumineuse la nuit
- Meilleure résistance à l'abrasion
- Durabilité à long terme

**UGS :** KITJRAVYFO039PR | **Catégories :** Kits prédécoupés, Balisage et Sérigraphie, Kits Jaune-Rouge

## DESCRIPTION DU PRODUIT

Kit Partiel = AVANT + ARRIERE PARTIEL

Kit de balisage composé d'un film Avery Dennison avec chevrons alternés Jaune et Rouge.
Ce film offre une réflectivité maximale aux véhicules de sécurité et d'urgence et leur garantit une visibilité optimale sur la route de jour comme de nuit.

Film à Structure microprismatique multidirectionnel
Visibilité la nuit à + de 500 m
Nouvelle technologie
Sécurité renforcée, avec une meilleure visibilité des véhicules en mouvement ou à l'arrêt
Une apparence très visible et distinctive le jour
Une présence brillante et lumineuse la nuit
Couche métallique solide : résiste à l'eau, à la saleté et à la perte de réflectivité liée aux impacts ou aux bosses
Durabilité long terme
Meilleure résistance à l'abrasion

Facile à poser et se conforme aux courbes simples
La couche métallique solide élimine le scellement des bords - gagnez du temps et gagnez en efficacité
En conformité avec les normes TPESC-B (France) et DIN 30710.

RAPPEL REGLEMENTATION :
La réglementation en vigueur N.I.T. 273 vous impose d'utiliser des films homologués avec n° d'homologation TPESC sur chaque strie jaune, sans quoi le balisage n'est pas réglementaire. Extrait de la NIT 273 (signalisation complémentaire des véhicules des services d'incendie et de secours) :
Signalisation avant et Arrière :
Bandes alternées rouges rétroréfléchissantes et jaunes citron fluoréfléchissantes horizontales, hauteur minimum 0,14 m sur toute la largeur du véhicule, chevron centré et pointé vers le haut.

Balisage latéral :
Bande jaune rétroréfléchissante ou contour délimitant le silhouettage conforme à l'arrêté du 1er Octobre 1998 et au règlement ECE 104 sur toute la largeur du véhicule.

Type de recouvrement :
Pour les engins de type VSAV et VSR, la totalité de l'arrière doit être recouverte de bandes alternées avec chevron centré et pointé en haut à l'exception des parties vitrées et des rideaux.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | |
|---|---|
| **Poids** | 1 kg |
| **Code EAN** | 3760387065225 |
| **Couleur de balisage** | Jaune/Rouge |
| **Marque** | Ford |
| **Modèle** | Ranger |

## GALERIE D'IMAGES

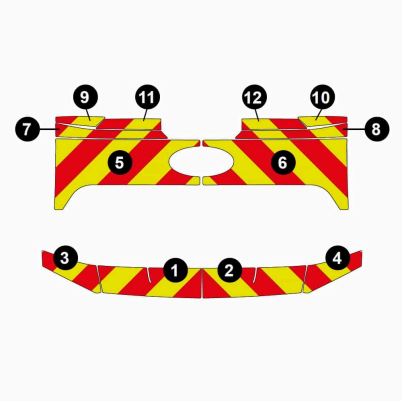


## IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.

## REMARQUES